

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ADONNEMENT :  
 Pour Roubaix : 18 fr. par an,  
 10 fr. pour six mois,  
 6 fr. pour trois mois.  
 Pour le dehors, les frais de poste en plus.  
 Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,  
 A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

## ROUBAIX, 1<sup>er</sup> février.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Décret approuvant la convention y annexée, intervenue entre le ministre de l'intérieur, au nom de l'Etat, et les personnes y dénommées, pour l'exécution et l'exploitation des lignes télégraphiques sous-marines entre la France et l'Angleterre.

Nominations : au grade d'aspirant de 1<sup>re</sup> classe ; — au commandement du transport à voiles le *Chandernager*.

### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Par décision de M. le ministre des finances, la taxe des correspondances locales non affranchies, au lieu d'être figurée sur les lettres par un chiffre à la main, sera représentée par des timbres gommés appelés *chiffres taxés* que les directeurs, distributeurs ou facteurs, selon le cas, appliqueront en nombre suffisant sur la suscription de ces lettres, et annuleront, en les frappant du timbre à la date du bureau ou du timbre O. R.

Les correspondances auxquelles s'applique la décision précitée sont :

1<sup>o</sup> Les lettres recueillies dans les boîtes établies au siège du bureau de direction ou de distribution, et à destination de la localité où siège ce bureau ou de son arrondissement rural.

2<sup>o</sup> Les lettres recueillies à la main ou dans les boîtes rurales par les facteurs ruraux, et à destination du siège du bureau de direction ou de distribution de son arrondissement rural.

3<sup>o</sup> Les lettres recueillies et distribuées en cours de tournée par les facteurs ruraux.

M. le conseiller d'Etat, directeur général des douanes et des contributions indirectes, vient de décider qu'un concours général pour le surnumérariat, dans les trois branches de service composant la direction générale qui lui est confiée, douanes, contributions indirectes et culture des tabacs, est ouvert à dater du 1<sup>er</sup> février.

Un arrêté de M. le préfet du Nord vient d'homologuer, pour le département du Nord, le tarif commun convenu le 10 du mois dernier entre S. Exc. M. le ministre du commerce et des travaux publics, d'une part, et les administrations du chemin de fer du Nord, de l'Est et des Ardennes, d'autre part, pour le transport à grande et à petite vitesse des marchandises en transit, expédiées de la Belgique à la destination de la Suisse et de l'Allemagne et *vice versa*, passant par Hautmont, Erquelines, Quiévrain, Mouscron, Forbach, Wissembourg, Strasbourg et Bâle.

Les familles des jeunes gens appelés à subir le sort cette année, doivent, si les assujettis résident dans d'autres cantons que ceux où ils sont inscrits, avertir au moment du tirage, qu'elles désirent que leurs enfants passent le conseil de révision dans les arrondissements où ils résideront à l'époque de la réunion de ces conseils. Faute d'avoir rempli cette formalité, les jeunes conscrits n'obtiendraient plus l'autorisation en question et devraient passer la visite dans les arrondissements où ils ont été inscrits.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, dimanche soir, près de la *Planche-Trouée*, chez Léonard Lempereur.

Si l'on s'en rapporte aux bruits qui circulent, Léonard, étant en état d'ivresse, aurait mis le feu à des vêtements renfermés dans une garde-robe.

La perte est évaluée à 900 fr.

Calixte Dusoulier et Thérèse Dujardin, sa concubine, tous deux sujets belges, auteurs du vol commis dans la rue du Collège, à Roubaix, viennent d'être arrêtés à Tournay encore nantis d'une somme de 108 fr. et porteurs des bijoux dérobés, évalués à 300 fr.

On a trouvé au domicile de ces deux malfaiteurs des instruments à l'usage des voleurs de la plus dangeueuse espèce.

Le nommé Henri-Joseph Lamarque, sujet belge, expulsé de France pour un grand nombre de vols commis de complicité avec des malfaiteurs qui exploiraient la frontière française, vient d'être arrêté à Roubaix et mis à la disposition de la justice.

Le nommé Honoré vient d'être arrêté par la police de Roubaix, comme auteur de vols commis au préjudice de MM. Duriez frères.

Dans l'incendie qui a éclaté le 26 janvier dans le séchoir de MM. Hasebroucq, à Comines, et dont nous avons parlé, le sergent Dehaene, de la compagnie de pompiers de cette commune, s'est signalé par un trait d'intrépidité et de dévouement remarquable. Il a grimpé au deuxième étage et au péril de sa vie a pu isoler du foyer une pièce dans laquelle étaient renfermés des métiers.

De l'avis de tous, si le feu eût gagné cette partie, le vaste établissement de MM. Hasebroucq et les maisons du voisinage n'eussent pu échapper à une destruction complète.

Un ouvrier, surnommé *Carissimo*, a aussi fait preuve d'une grande présence d'esprit, en ouvrant les soupapes du générateur au moment où cette puissante machine courait risque d'éclater.

Cet établissement occupe 600 ouvriers; des mesures ont été prises par les propriétaires pour que l'ouvrage ne manque pas à ces travailleurs.

Le banquier qui s'est chargé d'opérer sur une autre place le recouvrement d'une valeur, est censé prendre à ses risques et périls les dangers de transport et de retour de ladite valeur. En conséquence, il est responsable de la perte du titre qui lui a été remis à cet effet. Telle est la question que la cour de Paris vient de décider par un arrêt du 18 janvier.

Le prix moyen de l'hectolitre de froment, arrêté par le ministre de l'agriculture et du commerce, pour servir de régulateur, est de 15 fr. 59 cent. pour la 2<sup>e</sup> section de la 3<sup>e</sup> classe, dont font partie les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Dans le tableau régulateur du prix de l'hect. de froment, publié par le *Moniteur*, la troisième classe, section unique, dans laquelle figure Bergues, pour le département du Nord, porte les cotes suivantes :

	D sem. déc.	1 <sup>re</sup> sem. janv.	2 <sup>e</sup> sem. janv.
Mulhouse.	14 95	14 90	14 75
Strasbourg.	15 12	15 31	15 62
Bergues.	16 87	17 06	17 59
Arras.	15 46	15 90	15 82
Roye.	14 65	14 72	14 82
Soissons.	14 84	15 24	15 22
Paris.	p dev.	14 74	p dev.
Rouen.	15 06	15 92	15 58
Saumur.	13 72	13 77	13 77
Nantes.	15 28	15 27	16 22
Marans.	15 »	15 20	15 05

Le prix moyen régulateur de la classe est donc de 15 fr. 14 c. pour la première section, de 15 fr. 59 c. pour la seconde, et de 14 fr. 84 c. pour la troisième.

Le prix moyen est de 15 fr. 17 c.

Le journal *l'Espérance*, de Nancy, recommande aux ménagères l'essai d'une nouvelle lampe économique :

Une petite mèche d'amadou, de la grosseur et de la longueur d'une *veilleuse* ordinaire, employée à la place de celle-ci, brûle du soir au matin, sans jamais s'éteindre, et une seconde de même du matin au soir. — Si on a une huile bien épurée, le litre d'huile peut durer vingt-cinq jours, ce qui équivaut à environ 15 litres par année. Estimez le litre, année moyenne, à 1 fr. 59 c., cela donne une somme de 22 fr. 50. On coupe l'amadou en petites mèches avec des ciseaux, on les roule sous les doigts pour les arrondir, et on les place dans le liège d'une veilleuse.

## FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 2 FÉVRIER 1859.

N° 22.

### LA MANSARDE

Suite. — Voir notre dernier numéro.

— Quoi !... vendre Malkomsnæs ! Oui, ce serait là, ma foi, un excellent moyen de me tirer d'embarras, il témoigne de la grande habileté de celui qui t'en a fait la proposition !... Mais ne t'inquiète pas de tout cela ; je sais mieux que personne arranger mes affaires moi-même, et quand je serai rentré au château, je prendrai, sur mon honneur, de tout autres mesures ! Ce drôle d'intendant ne convient pas du tout pour cet emploi !

— Quand donc partirons-nous ?... Ah ! cher Wallden, que ce soit dès demain !

— Demain ? Pourquoi pas ! Mais il faut d'abord que je me procure de l'argent pour le voyage. Il ne me reste pas vingt rixdalers, et cela ne suffit point pour payer notre compte ici et continuer notre route.

— Mon Dieu, où sont donc les fonds destinés au voyage ?

— *Il n'y a rien* au diable ! répondit laconiquement Wallden.

— O Ciel ! s'écria Marie en pâissant, comment peux-tu nous exposer ainsi ?

— Parfaitement cela : les femmes prennent toujours le rôle le plus facile; elles gémissent et se lamentent, tandis que nous sommes contraints de recourir à toute notre imaginative pour nous tirer d'embarras nous-mêmes.

— Il faut faire un emprunt quelque onéreux qu'il soit.

— Sottises !... Les conditions onéreuses, chose secondaire ! Mais trouver de l'argent, voilà je le sais, car j'en ai déjà emprunté tant et tant que je ne sais plus à qui m'adresser !

— Et cet argent emprunté, où est-il ? Marie en soupirant.

— Par une sympathie secrète, il a suivi l'autre.

— Ainsi, nous nous trouvons dans la situation la plus malheureuse ? — Au nom de Dieu, que faire maintenant ?

— Imagine en expédient, si tu peux ; — ce serait du moins plus digne d'une femme que de se lamenter en vain sur des faits accomplis.

Marie garda le silence quelques instants; puis elle dit avec lenteur en se réfléchissant :

« Si tu me fais la promesse sacrée de partir demain... »

— Eh bien ! quoi donc ? demanda Wallden, dont le regard et l'accent trahirent l'avidité attention d'un limier à la piste.

— Alors — mais alors seulement — j'ai une petite réserve, que j'ai mise de côté pour le cas d'accidents imprévus. Je tiens extrêmement à retourner à Malkomsnæs, et cette somme y suffira bien.

— Tu parles comme il sied à une bonne épouse, ma petite colombe ! Tu vois que, quand tu te conduis comme tu le dois, je n'ai pas en-

core oublié mon ancien langage d'amoureux. Où est ton trésor ? montre-le moi !

— Demain, quand tu auras d'abord fait tes préparatifs de voyage.

— Comment ! — tu n'a pas de confiance ? Eh bien, garde ta réserve ; nous resterons où nous sommes. J'ai du crédit, et tant qu'il durera, je vivrai bien.

— Cher Wallden, ne parle pas ainsi ; — tu sais bien qu'il faut que nous partions !

— Naturellement, quand j'aurai de l'argent, et que je pourrai calculer quelle tournure tout cela prendra.

— Eh bien, je te remettrai cette somme demain matin ; — à présent, il est temps que nous prenions du repos.

— Prends-en autant et aussi longtemps qu'il te plaira ; quant à moi, je vais encore me promener un peu, n'ayant rien à faire ici.

— Ne te couches tu pas ?

— Non.

— Tu es donc fâché contre-moi.

— Non.

— Alors n'aie pas l'air de si mauvaise humeur. — Me promets-tu positivement de ne pas sortir, si je te montre ma réserve ?

— Eh bien, oui ; — mais ne me regarde plus si fixement.

Marie se dirigea en soupirant vers le secrétaire, ouvrit un tiroir secret, et en tira un rouleau de papier.

Il était vide....

« Grand Dieu ! qu'est-ce que cela ? » s'écria-t-elle, en portant la main à son front humecté d'une sueur froide.

C'était sa dernière ressource.

Une affreuse consternation se peignit sur son visage, et forma le contracte le plus frappant

avec la toilette de bal dont elle n'était qu'à moitié dépouillée.

« Etait-ce de cet argent-là que tu voulais parler ? demanda Wallden d'un air, non de surprise, mais d'étonnement ironique. Je l'ai dépensé depuis longtemps !

— Tu l'aurais pris ? — C'est impossible !

— Je ne vois rien d'impossible à cela ; — je regrette seulement de ne pouvoir le prendre encore une fois ! Entre le mari et la femme la caisse est commune, c'est tout naturel, — du moins à ce qu'il me semble !

— Dans certains cas ; mais lorsque l'un des deux prend secrètement de l'argent à l'autre... Grand Dieu !...

— Pas d'exclamations, je t'en prie ! Ce qui est à toi est à moi ; ce qui est à moi est à toi : — c'est ainsi que je compris notre serment nuptial ; et l'argent que l'on prend dans un tiroir ou ailleurs appartient à la communauté.

— Et maintenant nous voilà sans aucune ressource, tout à fait abandonnés.

— A peu près, me semble-t-il, à moins que tu naies, par hasard, quelque autre trésor, provenant d'économies sur ce que je te donnais pour ta toilette.

— A peine cela suffisait-il au strict nécessaire ; ma réserve était le reste d'un petit capital que j'avais mis de côté du temps que je disposais moi-même de ma fortune.

— Conséquemment à cette heureuse époque où j'étais libre de mes actions, où je vivais chaque jour comme bon me semblait, et où je n'étais pas en danger de perdre patience au milieu des jérémiades que le mariage m'a apportées. Ah ! c'était un bon temps que celui-là !

Marie se tut. A travers la demi-obscurité de la